



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON**

Séance du 29 septembre 2022 - Délibération n° /

**DÉCISIONS MUNICIPALES
COMPTE-RENDU**

L'an deux mille vingt-deux, le 29 septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 19 septembre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	26

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Monsieur André Croguennec, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.

Madame Soazig Ruiz, pouvoir donné à Monsieur Marc Droguet.

- Absent excusé n'ayant pas donné mandat de vote :

Monsieur Valentin Perré.

Secrétaire de séance : Madame Françoise Fouchet.

Rapport de Pascal Duchêne, Maire.

Liste des décisions municipales prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX

Salle des Jardins Saint-Conwoïon

- **27 mai 2022** : Signature d'une convention entre la Ville et la SGS Automotive Services, fixant les modalités de mise à disposition de la salle des Jardins Saint-Conwoïon du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022, pour y assurer des sessions d'examens du Code de la Route (136,80 € par jour soit 68,40 € pour une demi-journée).

Autres conventions signées avec :

- **Le 24 juin 2022** : ***Le Football Club Atlantique Vilaine (FCAV), pour y organiser le repas des enfants participants à la Gwilen Académie les 4, 5, 6, 7, 11, 12 et 13 juillet 2022 (237,15 €).***

- **Le 1^{er} juillet 2022** : ***La Société d'Horticulture de Redon, pour y exercer l'activité d'art floral, du 5 octobre 2022 au 12 mai 2023 (23,60 € par jour).***

- **Le 5 juillet 2022** : ***L'association ESR Rando Marche Nordique de Redon, pour y organiser une réunion et un repas le 26 août 2022 (50,90 €).***

- Le 5 juillet 2022 : L'association ESR Rando Marche Nordique de Redon, pour y organiser une assemblée générale le 30 septembre 2022 (74,50 €).
- Le 5 juillet 2022 : La Société d'Horticulture de Redon, pour y organiser un atelier écussonnage sur fruitiers et démonstration sur un rosier, le 20 août 2022 (23,60 €).
- Le 27 juillet 2022 : Le Club des Retraités de la Houssaye-Bellevue, pour y pratiquer des activités (jeux de cartes, scrabble, etc), du 6 septembre 2022 au 31 juillet 2023 (gratuit).
- Le 17 août 2022 : L'Association ESR Levée des Bosselles, pour y organiser un repas, le 23 septembre 2022 (74,50 €).
- Le 22 août 2022 : L'Association Cercle d'Escrime du Pays de Redon, pour y pratiquer de l'escrime, du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023 (gratuit).
- Le 23 août 2022 : L'Association Athlé du Pays de Redon, pour y pratiquer une activité de gym, du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023 (gratuit).
- Le 23 août 2022 : Le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS 35), pour y organiser une réunion, le 20 septembre 2022 (gratuit).
- Le 24 août 2022 : L'Association Football Club Atlantique Vilaine, pour y faire la vaisselle dans le cadre de la Gwilen' Cup, le 10 septembre 2022 (25,45 €).

Maison des Associations

- **29 juin 2022** : Signature d'une convention entre la Ville de Redon et l'Association Gratin Circus, fixant les modalités d'occupation d'une partie du bâtiment B de la Maison des Associations (local de stockage).
Cette mise à disposition est consentie, pour une durée d'un an, à compter du 15 mars 2022, moyennant un loyer mensuel de 8,18 €.

Abbatiale Saint-Sauveur et Monastère des Calvairiennes

- **1^{er} juillet 2022** : Signature d'une convention entre la Ville et l'Association Les Musicales de Redon, fixant les modalités de mise à disposition de l'Abbatiale Saint-Sauveur et de locaux du Monastère des Calvairiennes dans le cadre de l'édition 2022 de son festival organisé du 3 au 10 juillet 2022.
La présente convention est conclue du 1^{er} au 11 juillet 2022 (gratuit).

Maison de l'Enfance

(Salle de Danse)

- **7 juillet 2022** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association HATHWOUN, fixant les modalités d'occupation de la salle de danse de la Maison de l'Enfance, pour y pratiquer des cours de capoeira, pendant l'année scolaire 2022-2023 (7,90 € par heure).

Autres conventions signées avec :

- Le 7 juillet 2022 : L'Association Danse Passion, pour y pratiquer de la danse de salon, pendant l'année scolaire 2022-2023 (16,10 € par heure).
- Le 7 juillet 2022 : L'Association Dance Center, pour y pratiquer de la danse de salon, country, rock, salsa, pendant l'année scolaire 2022-2023 (7,90 € par heure).
- Le 7 juillet 2022 : L'Association Hélix Redon, pour y pratiquer de la danse, pendant l'année scolaire 2022-2023 (7,90 € par heure).
- Le 31 août 2022 : L'Association Dance Center, pour y pratiquer de la danse de salon, country, rock et salsa, pendant l'année scolaire 2022-2023 (7,90 € par heure).

Salles Nominoë

- **7 juillet 2022** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Alcooliques Anonymes Bretagne, fixant les modalités d'occupation des salles Nominoë, pour y tenir des permanences et des réunions, du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 (gratuit).

Autres conventions signées avec :

- Le 7 juillet 2022 : L'association UFC Que Choisir, pour y tenir des permanences et des réunions, le mardi, du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 (gratuit).
- Le 20 juillet 2022 : Le Centre Hospitalier Guillaume Régnier pour l'hôpital de jour pour enfants et adolescents de Redon, pour y tenir des groupes de parole, du 17 octobre 2022 au 3 juillet 2023 (gratuit).
- Le 31 août 2022 : Le Groupe Néo 56, pour y tenir une réunion (31,45 € par ½ journées).

École Marie Curie

(Ronde)

- **7 juillet 2022** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association La Cinquième Voie, fixant les modalités d'occupation de la Ronde de l'école Marie Curie, du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023, pour y organiser des cours de Taï Chi Chuan (5,30 € par heure).

École Henri Matisse

(Gymnase)

- **7 juillet 2022** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association PERSONA 96, fixant les modalités d'occupation du Gymnase Henri Matisse, pour y pratiquer des activités sportives, du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023 (gratuit).

Autres conventions signées avec :

- Le 18 juillet 2022 : L'Institut d'Éducation Motrice La Clarté, pour y pratiquer des activités sportives, du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023 (5,30 € par heure).
- Le 25 août 2022 : Le Boxing Club Redonnais, pour y pratiquer des activités sportives, du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023 (gratuit).
- Le 25 août 2022 : Le Cercle Celtique de Redon, pour y pratiquer de la danse, du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023 (gratuit).

(Ronde)

- **18 juillet et 30 août 2022** : Signature de conventions entre la Ville et l'Association SOPHRON, fixant les modalités d'occupation de la Ronde de l'école Henri Matisse, du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023, pour y organiser des séances de méditation et des groupes de paroles (gratuit).

Complexe sportif Joseph Ricordel

(Salle A)

- **7 juillet 2022** : Signature d'une convention entre la Ville et le SDIS 35, fixant les modalités d'utilisation de la salle A du Complexe sportif Joseph Ricordel, pour y pratiquer des activités sportives du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023 (10,20 € par heure).

Autre convention signée avec :

- Le 25 août 2022 : L'ESR Handball, pour y pratiquer des activités sportives, du 5 septembre 2022 au 3 septembre 2023 (gratuit).

(Salle B)

- **25 août 2022** : Signature d'une convention entre la Ville et l'ESAT du Pâtis, fixant les modalités d'utilisation de la salle B du Complexe Joseph Ricordel, pour y pratiquer des activités sportives, du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023 (10,20 € par heure).

Autre convention signée avec :

- **Le 25 août 2022** : *L'ESR Handball, pour y pratiquer des activités sportives, du 5 septembre 2022 au 3 septembre 2023 (gratuit).*

(Surface artificielle d'escalade)

- **25 août 2022** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Grimp'Attitude, fixant les modalités d'utilisation du mur d'escalade du Complexe Joseph Ricordel, pour y pratiquer des activités sportives, du 5 septembre 2022 au 3 septembre 2023 (gratuit).

Local situé rue du Tribunal

- **12 juillet 2022** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association de jeux d'échecs Le Cavalier des Trois Pays, fixant les modalités d'occupation à titre précaire et révocable d'un local situé rue du Tribunal, pour une durée d'un an à partir du 1^{er} juillet 2022 (gratuit).

Locaux situés rue des Écoles et rue Thiers

- **12 juillet 2022** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association humanitaire Jeunesse et Développement, fixant les modalités d'occupation à titre précaire et révocable de deux locaux communaux situés respectivement rue Thiers et rue des Écoles, pour une durée de six mois à partir du 1^{er} juillet 2022 (gratuit).

La Ruche

- **23 août 2022** : Signature d'une convention entre la Ville et Madame Mathilde Théou, fixant les modalités d'occupation de la salle de la Ruche, pour y organiser un baptême le 8 octobre 2022 (110,60 €).

Salle Lucien Poulard

(Gymnase)

- **25 août 2022** : Signature de conventions entre la Ville et l'ALR Volley et la Ville et l'ESR Handball, fixant les modalités d'utilisation du gymnase Lucien Poulard, pour y pratiquer des activités sportives, du 5 septembre 2022 au 3 septembre 2023 (gratuit).

Autres conventions signées avec :

- **Le 25 août 2022** : *La MAPAR (Maison d'Accueil du Pays de Redon), pour y pratiquer des activités sportives, du 5 septembre 2022 au 8 juillet 2023 (5,30 € par heure).*
- **Le 25 août 2022** : *L'association Gym Volontaire, pour y pratiquer des activités sportives, du 5 septembre 2022 au 3 septembre 2023 (gratuit).*
- **Le 25 août 2022** : *L'association Redon Tennis, pour y pratiquer des activités sportives, du 5 septembre 2022 au 3 septembre 2023 (gratuit).*

Salles de tennis

- **25 août 2022** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Redon Tennis, fixant les modalités d'occupation des salles de tennis, du 5 septembre 2022 au 3 septembre 2023 (gratuit).

Dojo municipal Louis Juette

- **1^{er} septembre 2022** : Signature d'une convention entre la Ville et le Karaté Club du Pays de Redon, fixant les modalités d'utilisation du Dojo municipal Louis Juette, du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023 (gratuit).

Autres conventions signées avec :

- Le 1^{er} septembre 2022 : *L'association La Cinquième Voie, pour y pratiquer des activités sportives, du 5 septembre 2022 au 3 septembre 2023 (gratuit).*
- Le 2 septembre 2022 : *L'association Aïkido, du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023 (gratuit).*

OCCUPATION DE LOCAUX PRIVÉS

Gymnase du Lycée Beaumont

- **11 juillet 2022** : Signature d'une convention entre la Ville, le Lycée Beaumont, le Tennis de Table de Redon et le Conseil Régional de Bretagne, fixant les modalités d'utilisation du gymnase du Lycée Beaumont, pour y pratiquer des activités sportives, du 11 juillet 2022 au 29 août 2022 (9,90 € par heure).

Autre convention signée avec :

Le 25 août 2022 : *L'ESR Handball, pour y pratiquer des activités sportives, du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023 (gratuit)*

Gymnase de Bellevue

- **25 août 2022** : Signature de conventions entre la Ville et l'ESR Handball, la Ville et le Karaté Club du Pays de Redon et la Ville et l'association Gym Volontaire, fixant les modalités d'utilisation du gymnase de Bellevue, pour y pratiquer des activités sportives, du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023 (gratuit).

COMMANDE PUBLIQUE

Marché de travaux

Maison des Fêtes :

- **20 juin 2022** : Signature de l'avenant n° 3 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 17B "réseaux scéniques" transférant le marché de l'entreprise MELPOMEN à la société B LIVE suite à une fusion d'entreprises.
- **20 juin 2022** : Signature de l'avenant n° 4 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 13 "courants forts / courants faibles " intégrant au marché de l'entreprise BERNARD ÉLECTRICITÉ les travaux complémentaires de remplacement des mats de 4 m par des mats de 5 m pour l'intégration des caméras de surveillance pour un montant de 5 561,16 € HT.
- **28 juin 2022** : Signature de l'avenant n° 1 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 9 "plafonds suspendus" intégrant au marché de l'entreprise GAUTHIER PLAFONDS les travaux complémentaires de réalisation d'un plafond suspendu dans la circulation 05 (sas entre scène et quai de déchargement) pour un montant de 250,00 € HT.
- **19 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 1 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 6 "menuiseries intérieures" intégrant au marché de l'entreprise BINOIS MENUISERIE les travaux complémentaires de fourniture et pose de plinthes dans les loges hommes et femmes et dans la circulation 4 pour un montant en moins-value de 7 541,26 € HT.

- **28 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 3 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 2 "charpente métallique - métallerie" attribué à l'entreprise METALLERIE FRANÇOIS portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **28 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 2 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 5 "menuiseries extérieures aluminium" attribué à l'entreprise MIROITERIE 35 portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **28 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 2 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 6 "menuiseries intérieures" attribué à l'entreprise BINOIS MENUISERIE portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **28 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 1 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 7 "parquet" attribué à l'entreprise ABACA SALOME portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **28 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 2 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 9 "plafonds suspendus" attribué à l'entreprise SARL GAUTHIER PLAFONDS portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **28 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 2 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 10 "revêtements de sols" attribué à l'entreprise SAS MARIOTTE portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **28 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 1 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 11 "peinture" attribué à l'entreprise SARL AUBERT LOUIS portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **28 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 5 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 13 "électricité CFO/CFA" attribué à l'entreprise SAS BERNARD ELECTRICITE portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **28 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 1 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 15 "équipements de cuisine" attribué à l'entreprise SOCIETE BRETONNE DE CUISINE PROFESSIONNELLE (SBCP) portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **28 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 3 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 16 "VRD – aménagements extérieurs" attribué à l'entreprise SAS LEMEE LTP portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **28 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 4 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 17B "réseaux scéniques" attribué à l'entreprise B LIVE portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **29 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 1 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 3 "étanchéité" attribué à l'entreprise SAS QECB portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **29 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 1 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 4 "bardage métallique et bois" attribué à l'entreprise SAS FERATTE portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **29 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 2 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 8 "cloisons" attribué à l'entreprise SARL SOPI portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **29 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 2 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 12 "chauffage - ventilation - plomberie" attribué à l'entreprise SARL ETS RYO portant modification du délai d'exécution des travaux.

- **29 juillet 2022** : Signature de l'avenant n° 1 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 17A "serrurerie, machinerie et tenture de scène" attribué à l'entreprise 3D MAUSSION - 2.44 portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **2 septembre 2022** : Signature de l'avenant n° 1 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 14 "photovoltaïque" attribué à l'entreprise SAS EMERAUDE SOLAIRE portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **2 septembre 2022** : Signature de l'avenant n° 2 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 18 "gradin rétractable" attribué à l'entreprise SAS MASTER INDUSTRIE portant modification du délai d'exécution des travaux.
- **7 septembre 2022** : Signature de l'avenant n° 4 au marché de restructuration de la Maison des Fêtes pour le lot n° 1 "gros œuvre" attribué à l'entreprise SAS JAFFRE portant modification du délai d'exécution des travaux.

Parking de la Maison des Fêtes :

- **22 juillet 2022** : Signature d'un marché relatif à l'aménagement d'un parking de quarante-six places et des abords de la Maison des Fêtes, passé selon une procédure adaptée, avec la SAS Lemée LTP de Saint-Dolay (56) pour un montant de 63 675,65 € HT correspondant à la solution de base.

Aménagement des espaces publics de la presqu'île du Port :

- **22 juillet 2022** : Signature d'un marché relatif aux travaux d'aménagement des espaces publics de la presqu'île du Port : quai Jean Bart, secteur des Bateliers, quai Amiral de la Grandière, passé selon une procédure adaptée, avec les attributaires suivants pour un montant total de 2 470 129,09 € HT :

- Lot n° 1 : "Travaux de voirie et revêtements, maçonnerie et signalisation" : SAS COLAS FRANCE de Châteaugiron (35) pour un montant de 1 496 245,04 € HT, correspondant à l'offre de base et la variante exigée.

- Lot n° 2 : "Réseaux d'assainissement eaux pluviales et eaux usées, réseau d'eau potable" : MARC S.A. de Bruz (35) pour un montant de 399 435,00 € HT correspondant à la solution de base.

- Lot n° 3 : "Éclairage public et réseaux souples" : Bouygues Énergies et Services de Saint-Jacques de la Lande (35) pour un montant de 369 300,90 € HT correspondant à l'offre de base et la prestation supplémentaire éventuelle n° 1.

- Lot n° 4 : "Aménagements paysagers, plantations et mobilier" : IDVERDE de Le Rheu (35) pour un montant de 205 148,15 € HT correspondant à la solution de base.

Construction d'architectures complémentaires pour la Gare de Redon :

- **22 juillet 2022** : Signature d'un marché relatif à la construction d'architectures complémentaires pour la Gare de Redon suite à la déclaration sans suite lors de la 1^{ère} procédure, passé selon une procédure adaptée, avec les attributaires suivants pour un montant total de 325 342,79 € TTC :

- Lot n° 1 : "Gros œuvre" : SARL ATLANTIQUE BATIMENT TRAVAUX PUBLICS de Blain (44) pour un montant de 112 243,66 € TTC, correspondant à la solution de base.

- Lot n° 2 : "Charpentes bois - métal - bardages" : SARL DOUILLARD de Clisson (44) pour un montant de 104 477,44 € TTC correspondant à la solution de base.

- Lot n° 3 : "Couverture zinc - acier" : SARL CHATEL de La Gacilly (56) pour un montant de 31 603,40 € TTC correspondant à la solution de base.
- Lot n° 4 : "Couverture ardoises" : SARL CHATEL de La Gacilly (56) pour un montant de 5 295,41 € TTC correspondant à la solution de base.
- Lot n° 5 : "Palissade en fascine" : SARL FORMAT BOIS de Saint-Jacques de la Lande (35) pour un montant de 17 155,30 € TTC correspondant à la solution de base.
- Lot n° 8 : "Bloc sanitaire" : SAS SAGELEC d'Ancenis (44) pour un montant de 40 680,00 € TTC correspondant à la solution de base.
- Lot n° 9 : "Électricité" : GERGAUD INSDUSTRIE de Redon (35) pour un montant de 13 047,58 € TTC correspondant à la solution de base.
- Lot n° 10 : "Nettoyage" : ESCOUADE MULTI SERVICE PROPRETÉ d'Orvault (44) pour un montant de 840,00 € TTC correspondant à la solution de base.

Marché de fournitures courantes et de services

Réalisation d'une étude relative à l'élaboration d'un plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics de la Ville de Redon :

- **8 juillet 2022** : Signature du marché de réalisation d'une étude relative à l'élaboration d'un plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics de la Ville de Redon attribué au Groupement Acceciaa/Axesig de Maisons-Alfort (94) pour un montant de 25 507,50 € HT.

Mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination pour l'aménagement des espaces publics de la presqu'île du Port :

- **28 juillet 2022** : Signature d'un marché relatif à la mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination pour l'aménagement des espaces publics de la presqu'île du Port quai Jean Bart, secteur des Bateliers et quai Amiral de la Grandière, passé selon une procédure adaptée ouverte, avec la société ARCADIS ESG de Paris (75) pour un montant de 39 186,00 € HT correspondant à la solution de base.

Abbatiale Saint-Sauveur :

- **16 août 2022** : Signature d'un marché relatif à l'assurance "Dommages ouvrages et garanties diverses" pour les travaux de restauration de l'Abbatiale Saint-Sauveur pour le lot n°1 "Assurance dommages ouvrage" attribué à l'entreprise SMABTP pour un montant de 37 929,68 € TTC comprenant les tranches ferme et conditionnelle.

Mobilier de la salle Le Carré 9 :

- **31 août 2022** : Signature du marché d'acquisition du mobilier de la salle Le Carré 9 attribué à la Société Ouest Collectivités de Melesse (35) pour un montant de 76 589,06 HT correspondant à la solution de base.

PRESTATIONS DE SERVICE / PARTENARIATS

- **6 mai 2022** : Signature d'une convention entre la Ville et la Région Bretagne pour la mise en place d'une borne à dons dans le cadre de la restauration de l'abbatiale Saint-Sauveur pour une durée limitée de 4 à 5 mois (gratuit).
- **17 juin 2022** : Signature d'un contrat de coproduction entre la Ville de Redon et l'association Drolatic Industry pour définir les modalités des opérations liées à la production du festival Printemps des Puppets pour l'année 2022.
La Ville de Redon s'engage financièrement à hauteur de 1 500 € TTC pour les dépenses de création du spectacle.

- **23 juin 2022** : Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Redon et l'association La Redonnerie ayant pour objet la répartition des obligations de chacune des parties dans le cadre du renouvellement des boîtes à livres de la Ville, à raison d'un minimum de deux boîtes à livres réalisées par an.
Cette convention est conclue à compter du 23 juin 2022 jusqu'au 31 décembre 2024 inclus (gratuit).
- **30 juin 2022** : Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Redon et le Football Club Atlantique Vilaine (FCAV) ayant pour objet la fourniture de repas par la Cuisine Centrale de la Ville, pendant les 7 jours de la Gwilen'Académie. Le tarif enfant est de 4,35 € et adulte de 10,45 €.
- **8 juillet 2022** : Signature d'une convention de collecte de dons entre la Ville de Redon et la société Heoh Payments pour définir les modalités de collecte des dons au nom et pour le compte de la Ville dans le cadre de la restauration de l'Abbatiale Saint-Sauveur.
La Ville de Redon s'engage à verser une commission à la société Heoh Payments dont le pourcentage varie en fonction du montant du don.
- **13 juillet 2022** : Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Redon et le Centre Social Confluence ayant pour objet la fourniture de repas aux enfants accueillis à la Halte-garderie par la Cuisine Centrale de la Ville, du 5 septembre 2022 au 31 juillet 2023. La facturation des repas est basée sur le tarif "hors commune" et révisable chaque année en fonction de l'évolution des tarifs municipaux.
- **18 juillet 2022** : Signature d'un contrat de location de matériel entre la Ville de Saint-Nicolas-de-Redon et la Ville de Redon ayant pour objet la location de barrières, tables et chaises du 2 septembre 2022 au 5 septembre 2022 (gratuit).

RÉGIES

- **24 juin 2022** : Modification d'une régie d'avances auprès de la Direction des Services Éducatifs et de la Citoyenneté pour faciliter le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour un montant maximal de 500 €.
- **24 juin 2022** : Institution d'une régie d'avances pour les "Camps d'été" pour faciliter le fonctionnement des camps cet été pour un montant maximum de 800 €.
- **7 juillet 2022** : Modification de la régie d'avances temporaire "Dispositif Argent de poche - Ville" auprès de l'Accueil de Loisirs La Ruche pour faciliter le paiement des missions faites par les jeunes pour un montant maximal de 1 220 €.

EMPRUNTS

- **28 juin 2022** : Réalisation d'un Contrat de prêt PSPL d'un montant total de 2 000 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la 1^{ère} tranche de réhabilitation de l'abbatiale Saint-Sauveur à Redon.

DONS

- **8 juillet 2022** : Acceptation d'un don de thèse d'agent de méthodes, de documents techniques de l'entreprise Garnier et d'archives du Journal Libr'Infos "Le Canard citoyen du Pays de Redon" (1996-2000) appartenant à Monsieur Jean-Claude Ménard, Agent de méthodes au sein de l'entreprise Garnier Machines Agricoles.

SOLLICITATION DE SUBVENTIONS

- **12 juillet 2022** : Sollicitation d'une subvention Eau - Matériel de désherbage alternatif au désherbage chimique en zone non agricole auprès de la Région Bretagne pour l'achat de quatre robots de tonte, pour un montant de 10 330 € correspondant à 40 % du coût total éligible de l'opération (25 826,53 €).
- **29 août 2022** : Sollicitation auprès de Redon Agglomération d'un fonds de concours d'investissement supplémentaire de 82 266,80 € pour la réhabilitation de la Maison des Fêtes Le Carré 9 au titre des axes prioritaires retenus dans le volet 3 "aménagement communaux - construction, réhabilitation ou agrandissement d'une mairie et services municipaux et logements communaux".

CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

- **14 février 2022** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Madame Nathalie Lebeaupin, pour une durée de trente ans (318 €).
- **17 mai 2022** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de la Riaudaie à Madame Christiane Niel, pour une durée de trente ans (322 €).
- **12 juillet 2022** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Madame Virginie Ganier, pour une durée de trente ans (322 €).
- **1^{er} août 2022** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Madame Joanne Lyon, pour une durée de trente ans (322 €).
- **4 août 2022** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de la Riaudaie à Madame Madeleine Baudu, pour une durée de quinze ans (191 €).
- **17 août 2022** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Monsieur Eugène Jolly, pour une durée de trente ans (322 €).